



Charte des matinales des nouveaux entrepreneurs

C'est un réseau ouvert à tous les créateurs / repreneurs de TPE sur le territoire Nord Isère, du stade de l'idée à la création.

Entre 6 mois et 1 an après l'immatriculation, les adhérents seront réorientés auprès du réseau Ecobiz s'occupant de la jeune entreprise (sans obligation d'adhésion). Ils pourront alors intervenir dans les réunions des Matinales de façon occasionnelle en tant qu'anciens membres.

Les missions des Matinales sont les suivantes :

Permettre régulièrement :

- un partage entre créateurs à différents stades de leur projet,
- un accès à des sources d'informations adaptées à leurs besoins,
- une prise de recul pour mieux voir et saisir les opportunités,
- un partage de compétences,
- les Matinales sont un lieu d'échanges, de soutien visant à favoriser la création de partenariats entre membres ainsi qu'à dynamiser un réseau de professionnels.

Mode de fonctionnement :

Nombre de participants : entre 5 et 20 (selon le nombre d'animateurs).

Réunion 1 fois / mois environ.

A chaque fin de réunion sera monté un plan d'action qui définira la date et les thèmes de la réunion suivante.

Engagement :

Les adhérents s'engagent :

- A respecter les règles de confidentialité et de bienveillance entre chaque membre.
- A ne pas diffuser à des tiers des éléments sur ses membres, leur parcours, ni à les utiliser à des fins personnelles
- A accueillir tous les nouveaux adhérents
- A participer activement aux réunions
- A partager certaines de leurs compétences avec les différents membres du Groupe.



CCI NORD ISÈRE